



pierrecevozexpert
diplômé architecte dplg
85 place Métropole 73000 Chambéry
Tél 04 79 33 01 83 Fax 09 70 32 48 07
pierrecevoz.expert@orange.fr

Dossier n°: 20/1103

Enquête Publique notifiée par le TA Grenoble E2000144/38

CONCLUSIONS MOTIVEES du COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet: **R**évision allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de **SOLLIERES-SARDIERES** Commune de VAL CENIS 73500 , ayant pour but d'ajuster le périmètre de la zone AUa des Pertines pour permettre un aménagement cohérent du secteur.



SOLLIERES les 18 Janvier 2021/ 19 Février 2021.

Maître d'Ouvrage : Commune de VAL CENIS

- **Nature et caractéristiques du projet:**

Il est envisagé d'apporter une révision allégée n°2 au PLU de **SOLLIERES** portant sur la zone actuelle des Pertines classée **AUa** permettant d'ajuster le périmètre de la zone pour autoriser un aménagement du secteur.

Le déroulement de l'enquête n'a pas connu d'incident, la bonne participation du public s'explique par l'intérêt ou à contrario l'opposition soulevée par l'idée de rendre constructible une zone actuellement exploitée en agricole, et où le relief présent sur la commune élargie ne facilite pas ce type d'opération.

Pour : Très objectivement, le terrain désigné très bien desservi et proche du cœur de la bourgade se prêterait bien à une opération d'urbanisation prolongeant le bâti présent.

C'est sans doute sur le terrain de cette commune déléguée proches des stations de ski et d'activités estivales que l'on rencontre cette possibilité d'usage.

Contre : La Commune se dessaisi de terres exploitées en agricole, outil de travail des habitants .

Mon AVIS exprimé sur ce projet:

J'ai bien pris la mesure de la création de ce projet à cet endroit par les explications qui m'ont été données d'abord, puis par les éléments d'accompagnement du projet par le Maître d'œuvre du projet, M. le Maire et par le public rencontré.

Les inconvénients:

Un espace libre de construction, d'habitats ou d'activités va se transformer, l'espace fonctionnel bâti va prendre rapidement le pas sur celui présent naturel et éloigner les troupeaux de leurs lieux de repos.

Les avantages:

La présence de nouveaux habitant va procurer des ressources en population active, pour certains déjà pris par des fonctions en stations, autoriser de jeunes gens de s'implanter un peu à l'écart de secteurs d'accès difficiles à satisfaire en besoins matériels.

Mon AVIS sera donc FAVORABLE,

n'ayant pas de **RECOMMANDATIONS** à **ASSORTIR** que je ne saurais justifier.

Fait à BARBERAZ, le 29 Avril 2021



Pierre **CEVOZ**,
Architecte DPLG,
Commissaire-enquêteur désigné.